



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/groupes-de-travail/gt-projets-agroecologiques/article/commission-agroecologie-2018-la-parole-aux-agriculteurs>

# Commission agroécologie 2018 : la parole aux agriculteurs

- Groupes de Travail - GT projets agroécologiques -

Date de mise en ligne : jeudi 22 mars 2018

---

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

---

La fin de l'hiver a coïncidé avec **la fin de la 3e saison de la Commission Agroécologie**, lieu de rencontre et d'échange de pratiques pour tous les agriculteurs soutenus par Terre-en-vue (*article explicatif complet [en cliquant ici](#)*)

**Quatre rencontres** ont eu lieu dans les 4 fermes suivantes : à la Ferme du Muselbur, chez les Bergers de la Haze, aux fermes Jacquemart et à la Ferme Marion. Des rencontres qui ont permis de renforcer davantage encore le lien qui unit les agriculteurs entre eux. L'ambiance était excellente à chaque fois et la volonté de travailler ensemble au rendez-vous.

Et parce qu'il est important que le lien se fasse entre tous au sein du mouvement et que les réflexions des uns nourrissent les réflexions des autres, agriculteurs comme coopérateurs, voici un **petit écho** de ce dont il a été question cette "édition" 2017-2018 :

## Présentation de nouveaux projets

Les rencontres de la Commission sont un endroit tout indiqué pour présenter les nouveaux projets que la coopérative souhaite soutenir. Les projets présentés suscitent chaque fois des questions et réflexions intéressantes et les discussions contribuent à travailler sur la cohérence du mouvement. Cette année se sont présentés : les Bergers de la Haze (convention signée), Quentin Ledoux (Ferme du Coin<sup>2</sup> - contrat de confiance signé), Pierre Royez (en cours d'analyse) et Alice Mangin, avec un projet de chèvres (en cours d'analyse).

## Calendrier de suivi des fermes

Les agriculteurs se sont exprimés quant à **la nécessité pour eux de mettre en avant le modèle de gestion des terres de Terre-en-vue** : en effet, les agriculteurs soutenus par le mouvement doivent prendre toute une série de mesures quant à la gestion de la terre qui leur est confiée via la coopérative (ex : protéger l'environnement/la biodiversité, maintenir voire augmenter les capacités nourricières du sol, ou encore, sur un autre volet, recréer le lien entre consommateurs et agriculteurs). Bref, des efforts fournis par les agriculteurs qu'ils voudraient voir valorisés car cela représente indéniablement un gage de qualité supplémentaire pour leurs produits, vis-à-vis de leurs clients actuels et afin d'approcher une nouvelle clientèle.



Il a donc été décidé de **mettre en place dès cette année des visites des fermes** auxquelles seraient présents un ou deux autres agriculteurs, et un ou deux membres de l'équipe. Les deux premières visites ont déjà eu lieu à la Ferme Marion et la Ferme Larock. Le but de ces visites est de discuter de l'évolution de la ferme et d'en informer la coopérative ainsi que les coopérateurs. Le calendrier de visites sera tout prochainement disponible sur le site, dans l'onglet "Projets".

***Et les coopérateurs et membres des groupes locaux ?*** Une fois par an, les fermes communiqueront chacune une date à laquelle aura lieu - notamment - une évaluation participative de la santé des sols. Cela pourra coïncider avec un moment plus festif ou un atelier particulier, selon les disponibilités des agriculteurs. Restez donc bien attentifs à l'actualité des fermes que vous suivez ;-)

## Réforme de la loi du bail à ferme

Il a aussi été question du **message à porter dans le cadre de la réforme de la loi du bail à ferme** - Terre-en-vue faisant partie d'une plateforme avec différents partenaires, qui portent une vision commune concernant cette réforme nécessaire du bail à ferme. A ce sujet, donc, les agriculteurs ont notamment insisté sur la nécessité de réguler le marché du foncier et de réformer le système de primes reçues dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune - politique européenne), ainsi que de favoriser le bail de carrière (qui permet à l'agriculteur de rester sur un même terrain tout le long de sa carrière). Ou encore la possibilité d'introduire des sanctions lorsque les quelques clauses environnementales incluses dans la loi actuelle ne sont pas respectées (ce qui n'est pas encore le cas).

**Rendez-vous a d'ores et déjà été pris à l'automne 2018, dans la bonne humeur générale.** Qu'il est bon d'évoluer ensemble, de façon aussi plaisante et aussi constructive, n'est-il pas ? :)